



**L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !**

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Mercredi 17 mai 2023

## **REFUS DE TEMPS PARTIELS : DES RECOURS ABOUTISSENT, CONTINUONS À DÉFENDRE NOS DROITS !**

Comme annoncé dans [notre article sur le sujet](#), le DASEN de l'Hérault a renforcé la brutalisation du personnel enseignant du premier degré : non seulement de nombreux temps partiels sur autorisation sont encore refusés, mais cette année des demandes de droit ont aussi été menacées de manière plus insidieuses.

En effet, des collègues ayant demandé un temps partiel de droit ont reçu un courrier du DASEN qui les invitait à « participer au mouvement afin d'obtenir un poste compatible ». Cette manœuvre visait à dissuader les personnels de bénéficier d'un temps partiel de droit que le DASEN ne peut pas refuser. **Heureusement, beaucoup de ces collègues ont formulé un recours et ont fini par obtenir satisfaction (le temps partiel de droit + la possibilité de rester sur leur poste). C'est la preuve qu'il ne faut pas hésiter à défendre nos droits, individuellement et collectivement !**

**SUD Éducation 34 appelle les collègues qui sont encore concerné-es par un refus de temps partiel à saisir la CAPD.** En effet, le DASEN devra réétudier ces demandes en présence des représentant-es du personnel lors de la CAPD prévue le jeudi 1<sup>er</sup> juin. Il faut donc passer à cette étape sans tarder !

Modèle de courrier ci-dessous, à envoyer à [ce.dsden34-tempspartiels34@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden34-tempspartiels34@ac-montpellier.fr) et à la circonscription, **sans oublier de nous mettre en copie ([capd.sudeducation34@gmail.com](mailto:capd.sudeducation34@gmail.com))**.

**Ne tardez pas, il ne reste que 15 jours !**